

355087-2026 - Mise en concurrence

France – Équipement aéroportuaire – Remplacement des Couloirs Anti-Retour Sûreté et Maintenance associée pour l'Aéroport Marseille Provence

OJ S 99/2026 26/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures - Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Société Aéroport Marseille Provence

Adresse électronique: hayat.issa@mrs.aero

Forme juridique de l'acheteur: Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités aéroportuaires

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Remplacement des Couloirs Anti-Retour Sûreté et Maintenance associée pour l'Aéroport Marseille Provence

Description: L'aéroport dispose de 13 couloirs anti-retour sûreté à la frontière ZCP / ZCV de chaque circuit débarquement. 11 de ces couloirs installés entre 2007 et 2011 sont aujourd'hui vétustes. Le projet porte sur le remplacement de 10 couloirs entre 2026 et 2027 pour les Terminaux 1 et 2 ainsi que l'ajout d'un couloir au Terminal 2. Les couloirs anti-retour seront également équipés de la fonction issue de secours, au moins pour le terminal 2 car les autres couloirs possèdent déjà une porte battante adjacente qui remplit cette fonction. Il est à noter, que les entreprises qui ne disposent pas du PV CO48 devront proposer une solution alternative « création d'une issue de secours au T2 ». Tranche Ferme - Dépose, Fourniture, pose, raccordement et mise en services de couloirs anti-retour Les prestations comprennent la fourniture, livraison, dépose des couloirs existants, pose, raccordement et mise en services de couloirs anti-retour Terminaux 1 et 2 Les couloirs anti-retour seront composés de deux portes ainsi que d'un portillon placé après la porte de sortie et serviront de frontière sûreté et d'issues de secours ou permettre la mise en place d'une issue de secours à proximité. La dépose des couloirs existants et leur évacuation sont comprises. Largeur de passage des couloirs : 900 Millimètres Engagement de commande de 5 CARA : 2 SAS arrivées inter + 3 SAS T2 Maintenance durant la période de garantie de 2 ans comprenant les maintenances préventives, curatives hors pièces détachées ainsi qu'une astreinte. Accord-cadre à bons de commande sans minimum - montant maximum sur deux ans de 1 560 000 euros T.T.C.

Identifiant de la procédure: a4494833-4a4e-4c45-9015-f70c49f00aa7

Identifiant interne: 26T0300000

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nature complémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 34960000 Équipement aéroportuaire

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 560 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Procédure négociée en 2 étapes : Etape 1 : appel à candidatures et sélection des candidats. Le candidat doit indiquer le mail auquel sera envoyé le code permettant aux candidats qui seront retenus en phase 2 d'accéder au DCE sur le profil acheteur. Etape 2 : remise des offres pour les candidats sélectionnés. Conditions de remises des candidatures : Les dossiers de candidatures doivent être transmis par voie électronique sur la plate-forme <https://marches.mrs.aero> Veuillez à anticiper la remise de votre candidature avant l'heure limite de réception des plis, selon la taille de vos éléments et votre débit internet. La remise de pli en deux temps n'est pas autorisée. Tout pli délivré après la date et l'heure limites fixées est rejeté sans être ouvert. L'éventuelle copie de sauvegarde (support usb) doit parvenir dans les mêmes délais avec la mention « Copie de sauvegarde et l'intitulé du marché », à : Société Aéroport Marseille Provence - Bâtiment Le Mistral - Département Achats - BP 7 - 13727 Marignane Cedex (adresse de dépôt : Aéroport Marseille Provence - Bâtiment Le Mistral, Département Achats 13700 Marignane). Horaires d'ouverture : 9h à 12h et 13h30 à 17h. Tout pli reçu ou déposé après la date et l'heure limites fixées ne sera pas pris en compte. Les documents de la consultation seront téléchargeables gratuitement, jusqu'à la date et heure limite de remise des offres. Durée de validité de l'offre : 4 mois. Date de démarrage du contrat, le 28/09/2026. Les entreprises sont informées que l'offre retenue sera signée électroniquement.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables: Conformément à l'article L.2141-7 du Code de la Commande Publique, le titulaire d'un marché AMP ayant été sanctionné au cours des 3 dernières années (soit par le versement de dommages et intérêts, soit par la résiliation du contrat soit par une sanction comparable), pour manquement grave ou persistant aux obligations contractuelles, pourra se voir écarter de la présente consultation. Le cas échéant, AMP sollicitera le candidat afin qu'il présente les moyens mis en œuvre prouvant que son professionnalisme et sa fiabilité ne peuvent plus être mis en cause. A défaut de justifications suffisantes, la candidature sera écartée de la présente consultation.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Remplacement des Couloirs Anti-Retour Sûreté et Maintenance associée pour l'AMP

Description: L'aéroport dispose de 13 couloirs anti-retour sûreté à la frontière ZCP / ZCV de chaque circuit débarquement. 11 de ces couloirs installés entre 2007 et 2011 sont aujourd'hui vétustes. Le projet porte sur le remplacement de 10 couloirs entre 2026 et 2027 pour les Terminaux 1 et 2 ainsi que l'ajout d'un couloir au Terminal 2. Les couloirs anti-retour seront également équipés de la fonction issue de secours, au moins pour le terminal 2 car les autres couloirs possèdent déjà une porte battante adjacente qui remplit cette fonction. Il est à noter, que les entreprises qui ne disposent pas du PV CO48 devront proposer une solution alternative « création d'une issue de secours au Terminal 2 ». Tranche Ferme - Dépose, Fourniture, pose, raccordement et mise en services de couloirs anti-retour Les prestations comprennent la fourniture, livraison, dépose des couloirs existants, pose, raccordement et mise en services de couloirs anti-retour Terminaux 1 et 2 Les couloirs anti-retour seront composés de deux portes ainsi que d'un portillon placé après la porte de sortie et serviront de frontière sûreté et d'issues de secours ou permettre la mise en place d'une issue de secours à proximité. La dépose des couloirs existants et leur évacuation sont comprises. Largeur de passage des couloirs : 900 Millimètres Engagement de commande de 5 CARA : 2 SAS arrivées inter + 3 SAS T2 Maintenance durant la période de garantie de 2 ans comprenant les maintenances préventives, curatives hors pièces détachées ainsi qu'une astreinte. Identifiant interne: 26T0300000

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nature complémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 34960000 Équipement aéroportuaire

Nomenclature complémentaire (cpv): 44221200 Portes

Options:

Description des options: 1- Au titre de la tranche optionnelle, l'Aéroport Marseille Provence a la possibilité de recourir à la procédure négociée sans publicité préalable et sans mise en concurrence pour un marché dont les dispositions sont prévues à l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. 2- Tranche optionnelle - Maintenance au-delà de la période de garantie Contrat de maintenance avec astreinte Accord-cadre à bons de commande sans minimum - Montant maximum sur 4 ans de 144 000 euros T.T.C. Pour les années de reconduction de la tranche optionnelle - Accord-cadre sans minimum- Montant maximum annuel de 36 000 euros T.T.C. Période d'affermissement : au plus tard à la fin de garantie des deux premiers couloirs anti-retour.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Marseille Provence

Ville: Marignane

Code postal: 13700

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 2 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 4

Autres informations sur le renouvellement: La tranche optionnelle est renouvelable éventuellement quatre (4) fois par reconduction expresse pour une nouvelle période de 12 mois. Soit une durée de huit (8) ans.

5.1.5. Valeur

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Pour la maintenance (tranche optionnelle).

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: La candidature sera examinée conformément aux articles R. 21421 à R.21447 et L.21411 à L.214111 du Code de la Commande Publique. Seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du marché, ou du lot(s) concerné(s), seront retenues. En cas de groupement, chaque membre doit fournir un dossier de candidature complet. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit fournir un dossier de candidature complet. Tous les documents remis par les candidats doivent être rédigés en français, ou à défaut, être accompagnés d'une traduction. Les candidats produiront un dossier ainsi composé : 1/ Le Formulaire DC1 joint complété et dénommé « DC1NOMDUCANDIDAT ». OU la lettre de candidature accompagnée d'une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner prévue aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique. 1-bis/ La(les) déclaration(s) de sous-traitance jointe (DC4) ou a minima une lettre d'engagement du sous-traitant sur le(s)quel(s) le candidat s'appuiera. 2/ Le formulaire DC2 joint complété ou déclaration du candidat (accompagné du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire), 2 bis/ l'engagement de confidentialité complété et signé, 3/ Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, 4/ Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ; 5/ Une liste des références significatives (- de 3 ans), dans le secteur aéroportuaire utilisant l'équipement proposé et maintenance (quantités, modèles, options mises en place) et de même importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du client (noms, adresse, n° téléphone), 7/ Une déclaration du matériel, des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché, 8/ Certification PV CO48 pour les entreprises concernées Les candidats concernés qui ne seront pas en mesure de présenter la certification demandée devront joindre une copie du récépissé de dépôt de demande auprès des organismes compétents. Il est à noter que cette certification sera exigible au plus tard, à l'intention de notification du marché. Nota : A ce stade il n'est pas demandé la production d'autres éléments (exemples : k-bis, attestations fiscales, attestations de cotisations sociales, de congés payés, extraits de bilans...). Les documents au format PDF doivent être exploitables pour la recherche plein texte, en version non protégée et non verrouillée. Document unique de marché européen (e-DUME) En remplacement des documents et éléments susmentionnés, le candidat peut présenter un document unique électronique de marché européen (e-DUME) qui devra être accompagné des renseignements et documents exigés ci-dessus et constituant les conditions de participation.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Une liste des références significatives (- de 3 ans), dans le secteur aéroportuaire utilisant l'équipement proposé et maintenance (quantités, modèles, options mises en place) et de même importance, avec indication du type de prestations, du montant, de la date et du

client (noms, adresse, n° téléphone) ; - Certification PV CO48 pour les entreprises concernées
Les entreprises concernées qui ne seront pas en mesure de présenter la certification demandée devront joindre une copie du récépissé de dépôt de demande auprès des organismes compétents. Il est à noter que cette certification sera exigible au plus tard, à l'intention de notification du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Une déclaration indiquant pour chacune des 3 dernières années, les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement de l'établissement qui se porte candidat et non du groupe ; - Une déclaration du matériel, des moyens et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Ce critère sera analysé et noté sur la base des éléments suivants : - Déclaration du CA global et du CA relatif à l'objet du marché des 3 dernières années, - Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour l'année en cours ; Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://marches.mrs.aero>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 15/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.mrs.aero>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 08/06/2026 15:00:00
(UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se reporter au dossier de consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Un engagement de confidentialité est à transmettre à l'appui du dossier de candidature (disponible en phase 1).

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les groupements momentanés d'entreprises, solidaires ou conjoints, sont autorisés. Dans le cas d'un groupement conjoint, l'Aéroport Marseille Provence imposera, pour l'attribution que le mandataire du groupement soit solidaire. Un candidat ne peut présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de : - candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - membres de plusieurs groupements. Nota : il peut en revanche avoir l'une de ces qualités et se présenter en tant que sous-traitant d'un autre candidat.

Arrangement financier: Le financement est assuré par le tarif de sûreté et de sécurité de la taxe sur le transport aérien de passager. Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Paiement dans un délai de 30 jours fin de mois, à compter de la réception de facture. Aucune avance ne sera versée.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Société Aéroport Marseille Provence - Tribunal Administratif de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un candidat peut exercer devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, conformément aux articles 5 et 11 de l'ordonnance 2009-515 du 07.05.2009 et L551-5 et L551-13 et suivants, du Code de justice administrative, contre la présente procédure : - Un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Un référé contractuel. Délai de recours : 31 jours à compter de la notification du contrat ou de la publication d'un avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Société Aéroport Marseille Provence - Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société Aéroport Marseille Provence

Organisation qui traite les offres: Société Aéroport Marseille Provence

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Société Aéroport Marseille Provence

Numéro d'enregistrement: 79004395400029

Département: Département Achats - Hayat ISSA

Adresse postale: BP 7

Ville: MARIGNANGE CEDEX

Code postal: 13727

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Adresse électronique: hayat.issa@mrs.aero

Téléphone: 0442143556

Adresse internet: www.marseille.aeroport.fr

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://marches.mrs.aero>

Profil de l'acheteur: <https://marches.mrs.aero>

Autres points de contact:

Nom officiel: Tribunal Administratif de Marseille

Adresse postale: 31, rue Jean-François LECA

Ville: Marseille

Code postal: 13002

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Adresse électronique: Greffes.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone: 0491811387

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: a7640ace-a66d-499c-9e38-13e16f76eae2 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 21/05/2026 15:09:40 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 355087-2026

Numéro de publication au JO S: 99/2026

Date de publication: 26/05/2026